



ET LE GPL ?

Une option durable en perte de vitesse

Si le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) vous est encore étranger, c'est sans doute car peu de véhicules sont aujourd'hui en circulation. Le garage Carburadio (8^e) est l'un des 12 spécialistes de l'installation de packs GPL, uniquement possible sur les véhicules essence. "Il y a dix ans, on installait cinq packs GPL par semaine, aujourd'hui, on pose plus que cinq à six packs par an", se désole le gérant. Combien ça coûte ? Comptez entre 3 000 et 3 800 € selon les cylindres de votre véhicule essence pour l'installation d'un pack GPL.

Le Comité français du butane et du propane (CFBP) composé des fournisseurs de gaz Butagaz, Antargaz, Finagaz et Prima-gaz, indique que l'on compte 128 stations GPL mais que seulement 16 629 véhicules sont en circulation dans la région. Autorisée depuis 1979, la mobilité GPL perd donc du terrain alors que ses atouts sont nombreux. Le butane et le propane sont des coproduits de l'extraction du gaz naturel (70 %) et du



Le GPL, une alternative écologique à envisager. / PHOTO FREDERIC SPEICH

raffinage (30 %). Dans un champ de gaz, il y a environ 95 % de méthane (gaz naturel) et 5 % de gaz associés. Le butane et le propane ne sont pas extraits pour eux en tant que tels, mais en tant que coproduits.

En Italie, où le parc automobile est compa-

nable au parc français et où la mobilité gaz GPL est développée, le GPL représente 7 % du parc, soit environ 2 200 000 véhicules GPL. En France, ce ne sont que 210 000 véhicules GPL qui sont référencés. Le GPL, par son mode de production, n'a pas vocation à alimenter l'ensemble du parc français et s'inscrit dans un mix de solutions alternatives.

Pour convaincre les automobilistes à passer au GPL, le gérant de Carburadio se veut rassurant : "C'est un carburant « propre » soucieux de l'environnement, un carburant peu coûteux avec une moyenne de 0,80 € le litre (le prix du produit est fixé par chaque distributeur auquel s'ajoutent les taxes TICPE et TVA), une installation offrant des avantages non négligeables comme la gratuité de la carte grise, les modalités de stationnement privilégié, la pastille Crit'Air 1 permettant de circuler librement malgré les restrictions de pollution..." Convaincu ?

Anne-Sophie JOUVENAUD